



Paris, le 6 juin 2016

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Madame Emmanuelle COSSE

Ministre du logement et de l'habitat durable

Objet : préavis de grève pour le 14 juin 2016

Mesdames les Ministres,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, nous vous informons que nos organisations déposent par le présent courrier un préavis de grève couvrant les personnels des services du MEEM et du MLHD et de leurs établissements ainsi que ceux des DDI pour la journée du 14 juin 2016 d'une durée de 24 heures.

Ce préavis s'inscrit dans la continuité des mobilisations initiées par nos organisations et fait suite aux journées de mobilisation contre le projet de Loi Travail, mais se place également dans la continuité des journées de grève précédentes.

Concernant plus précisément nos ministères, nos organisations revendiquent notamment :

- le retrait du projet de Loi Travail dont la doctrine entraînerait la fin de la primauté des dispositions législatives et réglementaires (Statut général et statuts particuliers) dans les services et les établissements publics assujettis aux pouvoirs des préfets,
- une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice permettant le rattrapage des pertes subies,
- le dégel des mesures catégorielles,
- le maintien des trois cycles de mobilités des corps MEEM/MLHD.

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services et de certaines catégories de personnel, cette grève pourra commencer, pour certains agents, le 13 juin 2016 et/ou se terminer le 15 juin 2016.

Veuillez agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la FEETS-FO

Jean Hédou
Secrétaire général

Pour la FNEE-CGT

Nicolas Baille
Secrétaire général

Pour la FSU

Jean-Luc Ciulkiewicz

Pour Solidaires

Laurent Pidancet
Délégué fédéral